

A.P.E.R.I.A.
Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège : 4 Square de l'Opéra Louis Jouvet- 75009 PARIS

<p><i>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</i> <i>du 13 avril 2022</i></p>

Mesdames, Messieurs,

L'Association APERIA a été créée en avril 2004 pour répondre aux exigences de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003, dite loi Fillon, en matière de gestion associative du Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP). Elle a souscrit auprès de Groupama Vie le PERP « Groupama Retraite Active » auquel peuvent être adjointes, au choix des adhérents, des garanties de prévoyance. Le Plan est par ailleurs assorti d'un Comité de Surveillance. Toutefois, l'Association ne comprenant qu'un seul plan, le Conseil d'administration a fait le choix de réunir en une instance unique le Conseil et le Comité de surveillance, comme le prévoit le décret du 23 novembre 2011 pour les associations ayant souscrit un seul PERP.

Les statuts de l'Association ont été modifiés depuis sa création, pour les adapter aux dispositions de la loi n° 2005-1564 du 15 décembre 2005 et son décret d'application du 1^{er} août 2006, et pour les mettre en conformité d'une part, avec le décret n° 2007-1206 du 10 août 2007, et d'autre part, avec les dispositions du décret n° 2011-1635 du 23 novembre 2011 relatif aux PERP.

Le regroupement de Groupama Vie avec les autres sociétés d'assurance vie du groupe ayant donné naissance à Groupama Gan Vie à compter du 31 décembre 2009, la société vie du groupe Groupama est l'assureur des contrats souscrits par l'Association sans modification des garanties contractuelles et des engagements réciproques.

Dans le cadre de la Loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation de l'Entreprise) publiée au Journal Officiel du 23 mai 2019, l'Association APERIA a souscrit le Plan d'Épargne Retraite Groupama Nouvelle Vie auprès de Groupama Gan Vie le 26 septembre 2019.

L'Association APERIA a absorbé l'Association ADAPIA dans le cadre d'une opération de fusion absorption approuvée lors des Assemblées Générales du 16 septembre 2020.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux statuts de l'Association, pour vous rendre compte de son activité en 2021, et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel.

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ	p. 3
<i>La Retraite</i>	p. 3
A - Le Marché de la retraite, en France, en 2020 : Madelin, PERP et PERIN	p. 3
1 – Les Plans d'Épargne Retraite Populaires	p. 3
2 – Les Plans d'Épargne Retraite Individuels	p. 3
3 – La retraite des TNS non agricoles	p. 4
4 – La retraite des TNS agricoles	p. 4
B – Groupama Gan Vie : PERP, PERIN et contrats Madelin en 2021	p. 5
1 – Le Plan d'Épargne Retraite Populaire : Groupama Retraite Active	p. 5
2 – Le Plan d'Épargne Retraite Individuel : Groupama Nouvelle Vie	p. 6
3 – La retraite des TNS non agricoles	p. 7
4 – La retraite des TNS agricoles	p. 8
<i>La Prévoyance et la Santé</i>	p. 9
A – Le marché de la Prévoyance Madelin, en France, en 2020	p. 9
B – Groupama Gan Vie en 2021	p. 9
1 – La Prévoyance	p. 9
2 – La Santé	p. 10
<i>Les contrats collectifs</i>	p. 11
<i>Le portefeuille des contrats souscrits par l'Association</i>	p. 12
<i>Revalorisation des garanties et des prestations</i>	p. 13
RAPPORT FINANCIER	p. 14
1 – Compte de résultats	p. 14
2 – Bilan	p. 15
3 – Affectation du résultat	p. 16
4 – Budget Prévisionnel 2023	p. 16

RAPPORT D'ACTIVITE

La retraite

A – Le marché de la retraite en France, en 2020 : les Plans d'Epargne Retraite et les contrats Madelin

Plusieurs types de contrats souscrits dans le cadre de la retraite existent : des contrats mono-support en euros, des contrats multisupports en unités de compte et des contrats permettant l'acquisition de points.

1 – Les Plans d'Epargne Retraite Populaires

Les cotisations versées au titre des Plans d'Epargne Retraite Populaires s'élèvent à 1,994 milliard d'euros en 2020, en hausse de 18 % par rapport à 2019.

Au cours de l'année 2020, 55 000 nouveaux Plans d'Epargne Retraite Populaires ont été ouverts auprès des sociétés d'assurance, en baisse de 36 % par rapport à 2019.

Le nombre de Plans d'Epargne Retraite Populaires en cours à la fin de l'année 2020 s'élève à 2 308 000, en baisse de 3 % sur un an.

Les prestations sur les Plans d'Epargne Retraite Populaires s'élèvent, en 2020, à 1,239 milliard d'euros, en hausse de 42 % sur un an.

Les provisions mathématiques sur les Plans d'Epargne Retraite Populaires s'élèvent à 20,943 milliards d'euros à la fin de l'année 2020, en hausse de 1 % par rapport à la fin de l'année précédente.

2 – Les Plans d'Epargne Retraite Individuels (Loi Pacte)

Les cotisations versées au titre des Plans d'Epargne Retraite Individuels s'élèvent à 3,267 milliards d'euros en 2020, contre 492 millions d'euros en 2019.

Le nombre de détenteurs d'un Plan d'Epargne Retraite Individuel à la fin de l'année 2020 s'élève à 1 226 000, contre 89 000 à fin 2019.

Les prestations sur les Plans d'Epargne Retraite Individuels s'élèvent à 302 millions d'euros en 2020.

Les provisions mathématiques sur les Plans d'Epargne Retraite Individuels s'élèvent à 13,214 milliards d'euros à la fin de l'année 2020, contre 577 millions à fin 2019.

3 - La Retraite des TNS non agricoles

Les cotisations versées au titre des contrats de retraite « Madelin » s'élèvent à 2 245 millions d'euros en 2020, soit une baisse de 11 % par rapport à 2019.

Au cours de l'année 2020, 12 000 nouveaux contrats de retraite « Madelin » ont été souscrits auprès des sociétés d'assurance, soit une baisse de 77 % par rapport à 2019.

Le nombre de contrats de retraite « Madelin » en cours à la fin de l'année 2020 s'élève à 1 196 000, en baisse de 9 % sur un an.

Les prestations des contrats de retraite « Madelin » en 2020 s'élèvent à 2,2 milliards d'euros, en hausse de 66 % sur un an.

Les provisions mathématiques des contrats de retraite « Madelin » s'élèvent à 39 milliards d'euros à la fin de l'année 2020, en baisse de 4 % par rapport à la fin de l'année précédente.

4 - La Retraite des TNS agricoles

Les cotisations versées au titre des contrats de retraite « Madelin agricole » s'élèvent à 174 millions d'euros en 2020, en baisse de 22 % par rapport à 2019.

Au cours de l'année 2020, 1 100 nouveaux contrats de retraite « Madelin agricole » ont été souscrits auprès des sociétés d'assurance, soit une baisse de 80 % par rapport à 2019.

Le nombre de contrats en cours à la fin de l'année 2020 s'élève à 304 000, en baisse de 5 % par rapport à 2019.

Les prestations des contrats de retraite « Madelin agricole » en 2020 s'élèvent à 245 millions d'euros, en hausse de 42 % par rapport à 2019.

Les provisions mathématiques des contrats de retraite complémentaire des exploitants agricoles s'élèvent à 6 milliards d'euros à la fin de l'année 2020, soit une baisse de 1 % par rapport à la fin de l'année précédente.

B – Groupama Gan Vie : PERP, PERIN et contrats Madelin en 2021

1 – Le Plan d'Épargne Retraite Populaire : Groupama Retraite Active

Le Plan d'Épargne Retraite Populaire permet de se constituer un complément de retraite. Sa liquidation a principalement lieu sous forme de rente.

Le nombre de **contrats en portefeuille** s'élève à **7 228** au 31 décembre 2021 contre 7 892 au 31 décembre 2020, soit une baisse de 8,4 % par rapport à l'exercice précédent.

La répartition du portefeuille, par caisses régionales, est la suivante :

Nombre de contrats	2021	2020	Evolution	Proportion en 2021
GROUPAMA ANTILLES GUYANE	87	98	-11,2%	1,2%
GROUPAMA CENTRAL	1	1	0,0%	0,0%
GROUPAMA CENTRE MANCHE	374	420	-11,0%	5,2%
GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE	155	163	-4,9%	2,1%
GROUPAMA D'OC	405	463	-12,5%	5,6%
GROUPAMA GRAND-EST	340	364	-6,6%	4,7%
GROUPAMA LOIRE BRETAGNE	3 167	3 388	-6,5%	43,8%
GROUPAMA MEDITERRANEE	155	171	-9,4%	2,1%
GROUPAMA NORD-EST	1 263	1 394	-9,4%	17,5%
GROUPAMA OCEAN INDIEN-PACIFIQUE	44	47	-6,4%	0,6%
GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE	140	158	-11,4%	1,9%
GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE	1 097	1 225	-10,4%	15,2%
Total	7 228	7 892	-8,4%	100%

Conséquence de la loi Pacte, la commercialisation du Plan d'Épargne Retraite Populaire Groupama Retraite Active a pris fin le 1^{er} octobre 2020.

- Le montant total des cotisations encaissées en 2021 s'est élevé à 4,95 M€, dont 0,6 M€ en transferts entrants.
- Le montant total des prestations versées en 2021 s'est élevé à 9,1 M€.
- Les assurés âgés de 50 ans et plus représentent près de 70 % du portefeuille.
- Les anciens mode de gestion (gestion Euros et gestion Planifiée) représentent 62% du portefeuille. La gestion à Horizon et la gestion PERP représentent respectivement 18% et 6% du portefeuille.
- Les garanties Pack Prévoyance ont été souscrites pour 5,1% des contrats en vigueur.
- Les provisions mathématiques épargne atteignent 68,9 M€ et sont réparties comme suit :
 - ⇒ 71 % sur le support en euros,
 - ⇒ 29 % sur les supports en unités de compte.
- Le nombre de contrats en rentes s'élève à **469** à la fin de l'exercice (44% en rentes viagères non réversibles, 35% en rentes viagères non réversibles avec annuités garanties et 21% en rentes viagères réversibles) ; les provisions mathématiques de rentes s'élèvent à 11,7 M€.

2 – Le Plan d'Épargne Retraite Individuel : Groupama Nouvelle Vie

Le Plan d'Épargne Retraite Individuel permet de se constituer un complément de retraite. Sa liquidation a lieu sous forme de capital ou de rente, au choix de l'adhérent.

Le contrat Groupama Nouvelle Vie a été signé le 26 septembre 2019.

- Le nombre de **contrats en portefeuille** s'élève à **34 818** au 31 décembre 2021 contre 18 070 au 31 décembre 2020.

- La répartition du portefeuille, par caisses régionales, est la suivante :

Nombre de contrats	2021	Proportion en 2021	2020	Proportion au 2020
GROUPAMA ANTILLES GUYANE	140	0,4%	75	0,4%
GROUPAMA CENTRE MANCHE	2 563	7,4%	1 345	7,4%
GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE	1 187	3,4%	658	3,6%
GROUPAMA D'OC	4 718	13,6%	2 526	14,0%
GROUPAMA GRAND-EST	2 756	7,9%	1 299	7,2%
GROUPAMA LOIRE BRETAGNE	9 486	27,2%	5 022	27,8%
GROUPAMA MEDITERRANEE	2 636	7,6%	1 341	7,4%
GROUPAMA NORD-EST	4 078	11,7%	2 673	14,8%
GROUPAMA OCEAN INDIEN PACIFIQUE	800	2,3%	309	1,7%
GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE	1 031	3,0%	553	3,1%
GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE	5 423	15,6%	2 269	12,6%
Total	34 818	100%	18 070	100%

- Au 31 décembre 2021, le portefeuille est constitué de :

- ⇒ 98,8 % de contrats en gestion pilotée,
- ⇒ 1,2 % de contrats en gestion libre.

- L'âge moyen à l'adhésion est de 46,3 ans.

- Moins d'1% des adhérents a souscrit des garanties de prévoyance.

- Le montant total des cotisations encaissées en 2021 s'est élevé à 131 M€ dont 61 M€ en transfert entrant.

- Le montant total des prestations versées en 2021 s'est élevé à 3,7 M€.

- Les provisions mathématiques atteignent 199,6 M€ et sont réparties comme suit :
23,9 % sur le support en euros,
76,1 % sur les supports en unités de compte.

- Au 31/12/2021, aucune rente n'a été mise en service.

3 - La Retraite des TNS non agricoles

Au 31 décembre 2021,

- le contrat **ENERGIE Retraite Active** (contrat de retraite multisupports) compte **10 386** adhérents (11 322 en 2020),
- le contrat **ENERGIE Retraite** (contrat de retraite en euros) compte **833** adhérents (885 en 2020),
- le contrat **FONDS DE PENSION des Travailleurs Non-Salariés** (contrats de retraite en points) compte **286** adhérents (298 en 2020).

Le nombre d'adhérents Retraite TNS non agricoles évolue donc de la façon suivante :

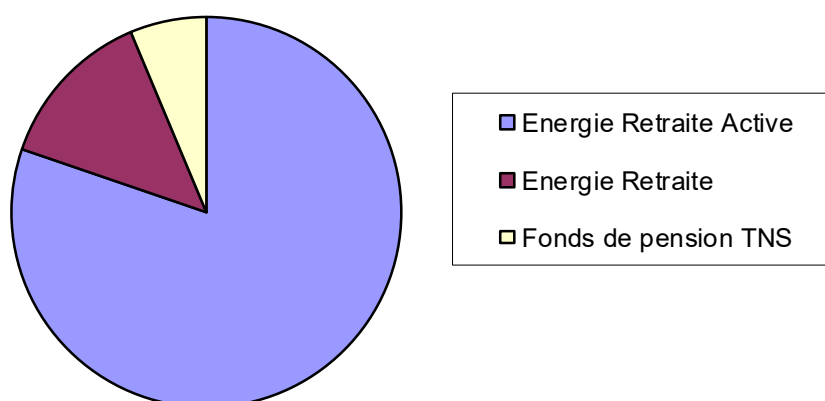
11 505 au 31/12/2021
12 505 au 31/12/2020
12 907 au 31/12/2019

La collecte s'établit à **7,2 M€** (contre 9,3 M€ en 2020).

Fin 2021, les provisions mathématiques représentatives des droits des assurés s'élèvent à **177 M€** (contre 179,8 M€ fin 2020), réparties de la façon suivante :

- Energie Retraite Active pour	142,0 M€ (80 %)
- Energie Retraite pour	23,8 M€ (13,5 %)
- Fonds de pension des TNS pour	11,2 M€ (6,5 %)

Encours par contrat au 31/12/2021



Au 31/12/2021, le portefeuille compte **11 505** adhérents dont 10 388 actifs (12 505 adhérents dont 11 348 actifs en 2020).

4- La Retraite des TNS agricoles

Au 31 décembre 2021,

- le contrat **Groupama AGRI Retraite Points** (contrat de retraite en points) compte **75 652** adhérents (77 577 en 2020),
- le contrat **AGRI Retraite Active** (contrat de retraite multisupports) compte **16 420** adhérents (17 959 en 2020),
- le contrat **Groupama Agri Retraite Euros** (contrat de retraite en euros) compte **449** adhérents (460 en 2020).

Le nombre d'adhérents Retraite des TNS agricoles évolue donc de la façon suivante :

92 521 au 31/12/2021

95 996 au 31/12/2020

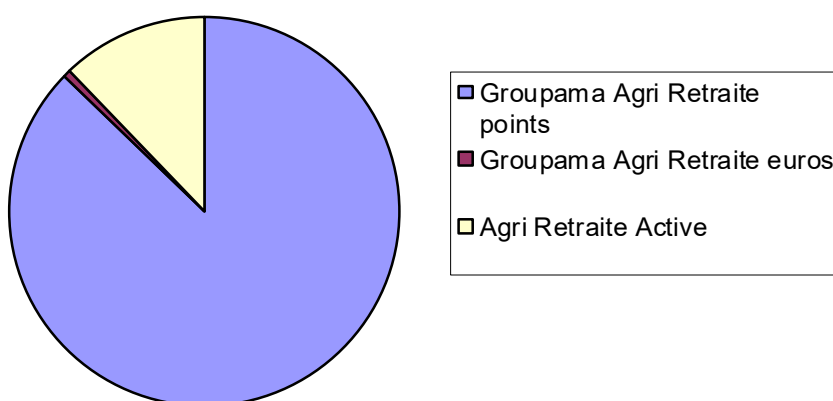
99 025 au 31/12/2019

La collecte s'établit à **27,3 M€** (contre 31,7 M€ en 2020)

Fin 2021, les provisions mathématiques représentatives des droits des assurés s'élèvent à **1 663 M€** (contre 1 665 M€ fin 2020), répartis de la façon suivante :

- Groupama Agri Retraite points pour 1 451 M€ (87,5 %)
- Agri Retraite Active pour 202 M€ (12 %)
- Groupama Agri Retraite euros pour 10 M€ (0,5 %)

Encours par contrat au 31/12/2021



Au 31/12/2021, il y a **92 521** adhérents dont 59 977 actifs (95 996 adhérents dont 64 644 actifs en 2020).

La prévoyance et la santé

A – Le marché de la prévoyance Madelin, en France, en 2020

Pour la prévoyance, 4 types de garanties sont généralement proposés en cas :

- d'incapacité de travail
- d'invalidité permanente
- d'invalidité totale et définitive
- de décès

Fin 2020, le nombre de contrats en cours prévoyance Madelin s'élève à 1,11 million, stable par rapport à fin 2019.

Le nombre de souscriptions nouvelles diminue de 21 % en 2020 : 122 000 contrats ont été souscrits (136 000 en 2019).

Les cotisations s'élèvent en 2020 à 1,6 milliards d'euros, stables par rapport à 2019.

La charge des prestations croît de 26 % et s'élève, en 2020, à 1,3 milliard d'euros.

B – Groupama Gan Vie en 2021

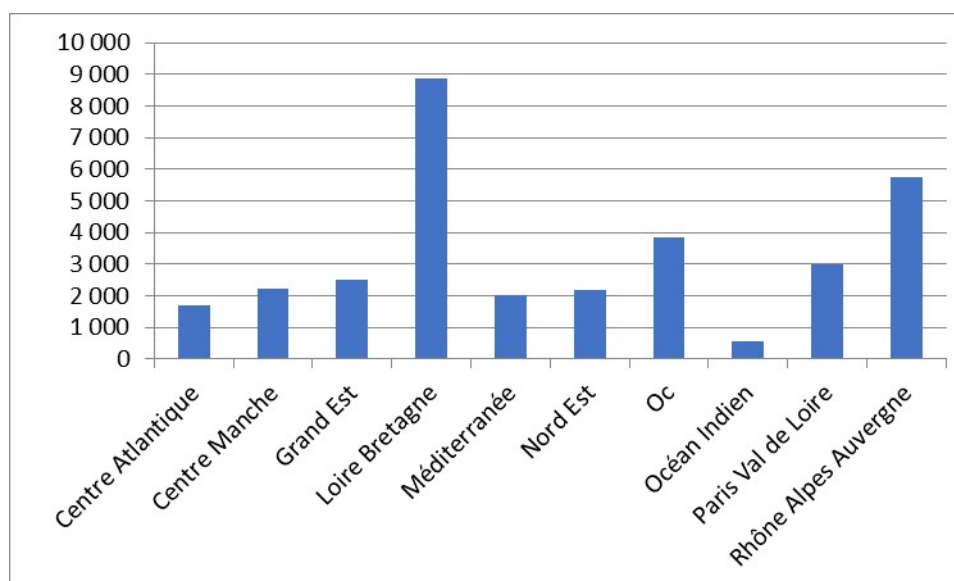
➤ La prévoyance

Le portefeuille **ENERGIE Prévoyance** est de **32 609** contrats au 31/12/2021, dont 4 052 affaires nouvelles (32 571 contrats dont 3 084 affaires nouvelles au 31/12/2020) ; le nombre de contrats en portefeuille est stable par rapport à l'an dernier.

60 % des contrats Energie Prévoyance réalisés en 2021 sont produits par 4 Caisses Régionales : Groupama Loire Bretagne, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, Groupama Paris Val de Loire et Groupama d'Oc.

66% des contrats en portefeuille sont détenus par ces mêmes Caisses Régionales.

Portefeuille Energie Prévoyance au 31/12/2021



➤ La santé

ENERGIE Santé

En santé, l'offre complémentaire maladie ENERGIE Santé n'est plus commercialisée depuis 1999 par les Caisses Régionales au profit de l'offre Groupama Santé Active.

GROUPAMA SANTE ACTIVE

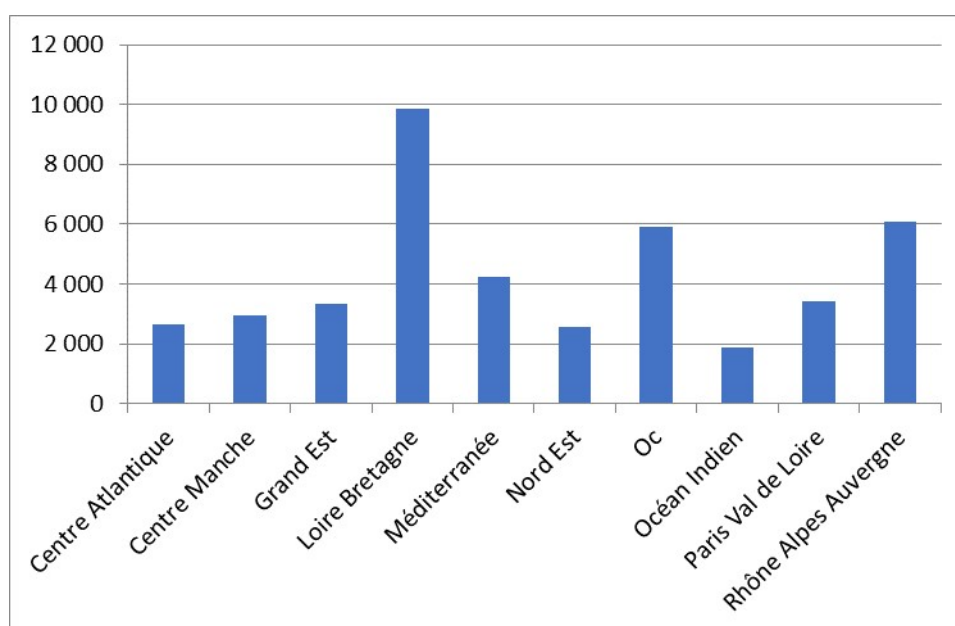
Ce contrat solidaire et responsable propose aux professions indépendantes des garanties Complémentaires Frais de Soins et Prestations particulières.

Le portefeuille GROUPAMA Santé Active est de 42 898 contrats au 31/12/2021, dont 6 967 affaires nouvelles (40 537 contrats dont 4 774 affaires nouvelles au 31/12/2020), soit une hausse du nombre de contrats en portefeuille de près de 6 % et du nombre d'affaires nouvelles de 46%.

58 % des contrats Groupama Santé Active sont produits par 4 Caisses Régionales : Groupama Loire Bretagne, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, Groupama d'Oc et Groupama Méditerranée.

61% des contrats en portefeuille sont détenus par ces mêmes Caisses Régionales.

Portefeuille Groupama Santé Active au 31/12/2021



Contrat Mutualia Santé Atlantique

MUTUALIA Santé Atlantique a proposé jusqu'à fin 2003 des garanties Complémentaires Frais de soins souscrites par GAMAPI dans le cadre d'une convention spécifique aujourd'hui dénoncée.

Les anciens adhérents à GAMAPI gardent cette qualité au titre de la convention précitée. Leur nombre au 31 décembre 2021 est de **19** (22 au 31/12/2020).

Il décroît d'année en année au rythme des résiliations.

Les contrats collectifs

➤ La prévoyance

Synergie Prévoyance Employeur et Synergie Prévoyance Majoritaire ont été lancés en juin 2016. Ils s'adressent aux gérants majoritaires et à leurs salariés.

Synergie Prévoyance Employeur

Au cours de l'année 2021, **602** nouveaux contrats ont été souscrits, et le portefeuille comprend **2 447** contrats au 31 décembre 2021 (en hausse de 15 % par rapport à 2020).

Synergie Prévoyance Majoritaire

Au cours de l'année 2021, aucun nouveau contrat n'a été souscrits, et le portefeuille comprend **1 012** contrats au 31 décembre 2021 (en baisse de 12 % par rapport à 2020).

➤ La santé

Synergie Santé Adaptéo a été lancé en octobre 2010.

Il s'adresse aux gérants majoritaires de SARL, SELARL et SNC.

Au cours de l'année 2021, aucun nouveau contrat n'a été souscrit ; le portefeuille comprend **47** contrats au 31 décembre 2021 (en baisse de 13 % par rapport à 2020) représentant 83 ayants-droit.

Synergie Santé Essentielle a été lancé en juillet 2013 dans le cadre de l'ANI (Accord Nationale Interprofessionnel). Il s'adresse aux gérants majoritaires et à leurs salariés.

813 contrats ont été souscrits en 2021, et le portefeuille comprend **5 914** contrats au 31 décembre 2021 (en baisse de 6 % par rapport à 2020) représentant 9 748 ayants-droit.

Le portefeuille des contrats souscrits par l'Association

Au 31 décembre 2021, le portefeuille des contrats souscrits par l'Association s'établit à **197 357 contrats** en cours (184 786 au 31/12/2020), en hausse de 6,8 % par rapport à 2020, et se répartit de la manière suivante :

- Retraite : **112 411** contrats (102 044 au 31/12/2020),
- Prévoyance : **32 609** contrats (32 571 contrats au 31/12/2020),
- Santé : **42 917** contrats (40 559 contrats au 31/12/2020),
- Contrats collectifs : **9 420** contrats (9 612 contrats au 31/12/2020).

Au 31 décembre 2021, **34 130 rentes** Madelin et PERP sont en service (32 419 rentes au 31/12/2020).

Revalorisation des garanties et des prestations

➤ **GROUPAMA Retraite Active (PERP) :**

Pour l'exercice 2021, la revalorisation du Fonds en Euros s'est élevée à **1,1 % en phase de constitution et en phase de rente.**

➤ **GROUPAMA Nouvelle Vie (PERIN) :**

Pour l'exercice 2021, la revalorisation du Fonds en Euros s'est élevée à **0,90% en Gestion Libre** et à **1,20% en Gestion Pilotée.**

➤ **ENERGIE Retraite Active et AGRI Retraite Active :**

Le compte individuel des droits acquis par chaque adhérent est revalorisé de **0,90 %** au titre de 2021 sur le support euros du contrat (en constitution et en service).

➤ **ENERGIE Retraite et AGRI Retraite (en euros) :**

Le taux annuel de participation aux bénéfiques attribué au contrat (en constitution et en service) pour l'année 2021 est de **0,90 %** (taux technique inclus).

➤ **AGRI Retraite Points :**

La valeur de service du point n'a pas été revalorisée au titre de 2021.

➤ **FONDS DE PENSION des T.N.S. :**

Les contrats en phase de constitution et les rentes en service n'ont pas été revalorisés au titre de 2021 (suivant l'évolution du point AGIRC).

➤ **ENERGIE Santé, Groupama Santé Active et ENERGIE Prévoyance :**

Pour 2021, les montants des garanties ont évolué de la façon suivante :

- Complémentaire Frais de Soins et Prestations Particulières : 0 %, correspondant à l'évolution du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale.
- Arrêt de Travail, Invalidité, Frais de Recherche et Décès : 0 %, correspondant à l'évolution du Point AGIRC.

RAPPORT FINANCIER

1) Compte de résultat (en euros)

Charges		Produits	
Charges d'exploitation	148 139	Droits d'entrée PERP	- 15
Impôts sur les sociétés	96 086	Prélèvement sur les actifs du Plan (PERP)	20 000
		Droits d'entrée et cotisations PERIN	326 101
Solde créditeur	308 328	Autres produits, droits d'entrée et cotisations	203 401
		Produits financiers	3 065
Total	552 552		552 552

Commentaires :

Les produits :

Les produits sont composés :

- du prélèvement sur les actifs du PERP pour 20 000 €
- des droits d'entrée et cotisations PERIN pour 326 101 €
- des droits d'entrée et cotisations des autres contrats pour 154 191 €
- de la contribution des Caisses Régionales sur les contrats Prévoyance et Santé Madelin pour 32 000 €
- de la ristourne sur le contrat Fonds de Secours pour 17 210 €
- des produits financiers issus des Comptes à Taux Progressifs gérés par Orange Bank

Les charges :

Les charges d'exploitation s'élèvent à 148 139 € et se décomposent principalement en :

- Frais de convocation à l'Assemblée Générale : 34 111 €
- Coût de la garantie Arrêt de travail du contrat Fonds de Secours : 22 317 €
- Dons : 20 000 €
- Refacturation Groupama Gan Vie relative aux frais de fonctionnement : 15 299 €
- Honoraires de comptabilité : 13 263 €
- Honoraires de gestion administrative et juridique : 12 679 €
- Frais de déplacement et indemnité de temps passé : 10 145 €
- Assurance responsabilité civile des administrateurs : 4 868 €
- Honoraires du commissaire aux comptes : 4 549 €
- Frais de location de salles et restauration : 4 155 €

2) Bilan

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE		CAPITAUX PROPRES	
Brevets, licences, logiciels	674	Report à nouveau	1 359 844
		Résultat de l'exercice	<u>308 328</u>
			1 668 172
ACTIF CIRCULANT		PROVISIONS	
Autres créances	97 085		14 000
Valeurs mob. de placement	123 958	DETTES	
Disponibilités	1 617 092	Dettes fournisseurs	31 204
Charges constatées d'avance	<u>11 990</u>	Dettes fiscales et sociales	39 007
	1 850 125	Autres dettes	<u>22 317</u>
			92 528
		Produits constatés d'avance	76 098
TOTAL	1 850 798	TOTAL	1 850 798

A l'actif

➤ Autres créances

Les autres créances correspondent notamment à des produits à recevoir (droits d'entrée).

➤ Disponibilités

Les disponibilités correspondent aux soldes bancaires BNP.

Au passif

➤ Provisions

Il s'agit d'une provision pour charges pour l'étude actuarielle qui n'est plus obligatoire depuis la modification apportée par le décret du 23 novembre 2011, mais que par prudence, le Comité a décidé de conserver avec une fréquence moins importante que quand elle était obligatoire (tous les 10 ans au lieu de tous les 5 ans).

Le Comité de Surveillance a décidé lors de la réunion du 16.11.2016 de suspendre la dotation de cette provision.

➤ Dettes

Le total de ce poste s'élève à 92 528 €.

Il comprend :

- Des dettes fournisseurs pour 31 204 €
- Le solde de l'impôt sur les bénéfices pour 39 007 €
- Les autres dettes sont composées des provisions passées pour la garantie arrêt de travail (22 317 €).

➤ Les produits constatés d'avance sont constitués des droits d'entrée étalés sur une durée de 10 ans.

3) Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de 308 328 € de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice	308 328 €
- Report à nouveau précédent	1 359 844 €
- Total	1 668 172 €

Affectation :

- Au report à nouveau	1 668 172 €
------------------------------	--------------------

4) Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel présenté a été établi en tenant compte de l'arrêt de la commercialisation du Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP) et de la continuité du développement du Plan d'Épargne Retraite Individuel (PERIN).

Afin de tenir compte de la législation en vigueur pour le PERP et le PERIN, le budget est présenté sous une forme respectant le suivi analytique des ressources et dépenses issues de l'adhésion de chaque famille de produits.

Concernant le budget PERP, l'arrêt de sa commercialisation entraîne un déficit chronique et la trésorerie disponible n'est toutefois pas suffisante pour faire face à l'intégralité des charges récurrentes afférentes au PERP et à son Comité de Surveillance, le budget présenté prévoit un prélèvement sur les actifs du PERP correspondant au niveau prévu de charges pour l'exercice et la résolution d'approbation comporte, comme y oblige la réglementation en vigueur du PERP, une autorisation de prélèvement supplémentaire à concurrence de 5 000 € pour faire face à une éventuelle sous-estimation des dépenses.

Vous trouverez enfin, ci-joints, les projets de résolutions que nous soumettons à votre approbation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION